



Fiche Code	IDEE DE PROJET	VALORISATION DES SAPINS DE NOËL SITES PILOTES	Date Rédigé le	23 11 2010 23 11 2010	Conseil de Quartier Ergué-Armel		
Phase Responsable	Saisine - Idée de projet - Conception - Réalisation - Capitalisation Collectif d'animation - Commission XX - Conseil de quartier - Adjointe de quartier - Autres/externes						

En vertu de la Charte des conseils de quartier délibérée en Conseil municipal le 27 février 2009, puis du règlement intérieur adopté de façon souveraine par le Conseil de quartier, chaque membre du conseil de quartier peut poser une question ou émettre une opinion sur un thème qu'il juge pertinent.

Le conseiller soumet la présente fiche en son nom propre, afin de soumettre une idée de projet sur toute matière entrant dans le champ de compétence de l'assemblée délibérante du Conseil de quartier.

Plusieurs conseillers peuvent procéder une saisine du Conseil de quartier. Cette dernière s'opèrera dès lors au nom du groupe de conseiller.

Si d'aventure plusieurs conseillers ou groupe de conseillers venaient à apprécier différemment une même thématique, lesdits acteurs porteront devant le Conseil de quartier la thématique de façon disjointe au travers de saisines différenciées.

* *
*

Soumissionnaire

.Jérôme Abbassene, conseiller de quartier

.Au titre du collège des habitants

.jerome.abbassene@gmail.com

Formulation de l'idée

.Principe : Collecter les sapins de Noël en vue d'en faire du compostage.

.Utilisateurs : Service des espaces verts

.Finalité : (1) Réduire les déchets encombrant pouvant facilement être valorisés, (2) Impacter favorablement les finances locales au regard de la commande publique (achats de paillages et d'engrais restreint) et des dépenses de salubrité publique (maîtrise de l'évolution du coût d'enlèvement des ordures ménagères), (3) S'inscrire ici pleinement dans une démarche agenda XXI visant à contenir l'empreinte écologique des activités humaines en impliquant directement les citoyens à l'action collective, ce qui par là même les responsabilise.

* *
*

Agenda

Le soumissionnaire, rédacteur de la présente, porte l'idée de projet devant le Collectif d'animation, ce dernier devant régulièrement se tenir vendredi 26 novembre 2010 à 18.30 en mairie annexe d'Ergué-Armel.

Il est proposé au Collectif d'animation de porter la question à l'ordre du jour de la prochaine plénière.

* *
*

Propositions du conseiller de quartier

.Cibler des sites pilotes répartis sur la ville

>> Objectif : une dizaine voire quinzaine dès la première campagne de collecte

>> Localisation : 3 par quartier a minima (Penhars, Centre-ville, Kerfeunteun et Ergué-Armel), lieux de forte affluence (zones commerciales, proximité des lieux de collecte ayant des receveurs pour d'autres déchets valorisables, notamment)

.Etablir des zones de collecte volontaire

>> Comment ? : isoler des périmètres sur le domaine public avec des barrières (une voire 2 places par lieu de collecte, espace sur les pelouses à proximité des centres commerciaux et des lieux de vie. circonscrire par des barrières),

>> Facteur clés de succès ? : point de collecte ayant un fort passage devant le site afin d'éviter les incivilités et susciter l'apport volontaire des citoyens.

>> Destination ? : broyage serait privilégié pour faire du paillis (massifs et autres)

.Les services de la ville ont-ils des broyeurs ?

Acteurs

Service espace vert (collecte, vigilance des espaces de collecte), service voirie (points d'apport volontaire), communication (affichage) et annonce. Adjoint au cadre de vie. Associations et ambassadrices du tri pour la communication.

Autres expérimentations

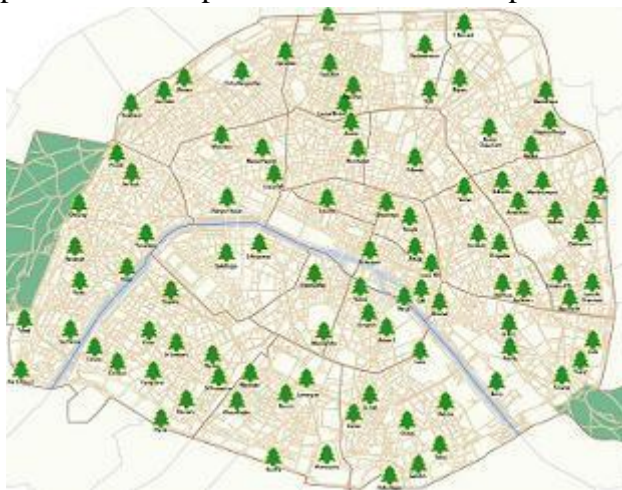
.Bruxelles. La Noël et le Nouvel An sont des traditions. Le recyclage du sapin de Noël en est aussi devenue une. En région bruxelloise, on peut offrir une seconde vie aux sapins. En effet, après les fêtes, une collecte des sapins est organisée dans le but d'en faire du terreau au centre de compostage (créé en 2001, société mixte publique-privée, 60/40%. Réception des apports des communes EPCI, professionnels de l'aménagement paysager. Capacité 20 000 t/ an de déchets de jardin. Génère des nuisances olfactives. Système de compostage par tunneling, importé du Canada. Processus. 1) déchets acheminés d'abord prétraités. Les indésirables - clous, briques ou grandes branches - sont enlevés. 2) broyage des déchets verts et du bois - ce dernier est mélangé avec des tontes de pelouse, obtenant ainsi un compost d'excellente qualité. 3) mise en tas : le phénomène de compostage naturel se réalise dans cette masse avec l'aide des morceaux de branches de l'ancien compost qui contient les bactéries et les champignons nécessaires. Ces morceaux de branches sont aussi utiles pour aérer le compost. Après 6 mois, on passe le compost au tamis afin de produire un compost de bonne qualité). Une tonne de déchets de jardins = 400 kg de compost. Compost est vendu à des entreprises d'agriculture, d'horticulture ou de jardinage. En 1995, Bruxelles-Propreté a organisé sa première collecte des sapins de Noël.

En 2009, 160 agents de Bruxelles-Propreté ont été mobilisés pour cette collecte. Ils ont récolté 200 tonnes de conifères.

Collecte le 10 janvier.

Campagne de communication.

.Paris. Au lieu de l'abandonner sur la voie publique, participez à son recyclage et réduisez la quantité des ordures ménagères incinérées. Votre sapin contribuera aussi à l'enrichissement des sols des jardins parisiens. Entre le 2 janvier et le 1er février, la ville de Paris met à disposition des parisiens des espaces de collecte des sapins dans 95 parcs et jardins ("points d'apport volontaire").



Comment doit se présenter votre sapin ? Naturel ! Sans décoration, ni neige ou givre artificiel, et sans sac, c'est à ces seules conditions que votre sapin pourra être broyé. Le matériau obtenu viendra enrichir le sol des massifs des espaces verts de la ville sous forme de paillis (intérêt horticole). Ces sapins ne partiront pas en incinération et ne pollueront pas non plus les rues de la capitale (Intérêt écologique). Certains avaient encore leurs racines et sont entrés dans la grande famille des 1450 arbres du parc Montsouris. En 2008, 15 000 sapins ont ainsi connus une deuxième vie.

.Arrondissement d'Outremont (Montréal, Canada). Soucieux de l'environnement, l'arrondissement d'Outremont effectue une collecte spéciale des arbres de Noël le lundi 11 janvier (date déterminée par la Commission sur l'environnement et le développement durable) permettant ainsi de recycler des milliers d'arbres par année. Les arbres de Noël, dépouillés de

toutes décorations, crochets, glaçons, guirlandes, doivent être placés bien en vue, près du trottoir à l'avant de la résidence, avant 8 h le matin de la collecte. La collecte est effectuée entre 8 h et 16 h.

.Metz. Déposés courant janvier les sapins en même temps que les ordures ménagères en bordure de voie publique. Mais attention, les sapins ne doivent pas dépasser 1,50 mètres de hauteur. Pour ceux qui avaient opté pour un sapin de grande taille, vous devrez couper votre sapin. Les sapins ainsi collectés seront incinérés au centre de traitement d'HAGANIS et valorisés pour alimenter en chaleur le chauffage urbain, en même temps que les ordures ménagères. Une filière tout à fait honorable sur le plan environnemental.